



Choisissez la date du Conseil ou Bureau pour lire le Compte Rendu

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

12 mai 2011

à AgroParisTech centre de Grignon

Etaient présents :

CR AG 2021

Christine BOURGET  
 Emmanuelle CLAVERT  
 Claudie DELAGE  
 Sylvie DURVIS  
 Andrée FABRE  
 Joëlle GUILLAUME  
 Sylvie GUILLOCHER-MEREL  
 Danièle HUET  
 Jean LEBOEUF  
 Lucien CASTELLO  
 Lydie MAZAS  
 Patricia PERON  
 Joëlle RENOIR  
 Nathalie ROUBAUD  
 Invité : Laurent BOURCIER  
 Pouvoirs : Gérard Richard à Andrée Fabre – Sylvie Colombel à Joëlle Renoir

### Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du dernier CA.
  2. Bilan financier et rapport moral des activités de l'année 2010.
  3. Préparation des activités à venir : zoo de Beauval, coupes sportives, randonnée en Vanoise, grandes eaux de Versailles, Noël enfants, repas de fin d'année, voyage à l'étranger.
  4. Nouveaux tarifs de la billetterie.
  5. Informations de l'ASMA Nationale.
  6. Calendrier des prochaines réunions.
  7. Questions diverses.
- En l'absence de la Présidente, Patricia PERON ouvre la séance à 9h10.

### 1. Approbation du compte-rendu du dernier CA.

Le compte-rendu du conseil d'administration du 28 mars 2011 ne peut être approuvé car certains membres semblent ne pas l'avoir reçu.

### 2. Bilan financier et rapport moral des activités de l'année 2010

Pour une meilleure lisibilité, Jean LEBOEUF propose que le bilan financier soit représenté sous la forme d'histogramme plutôt que le camembert.

Le bilan moral rédigé par Patricia est adopté à l'unanimité mais il y a 5 abstentions sur le fait qu'elle l'ait signé.

### 3. Préparation des activités à venir : zoo de Beauval, coupes sportives, randonnée en Vanoise, grandes eaux de Versailles, Noël enfants,

repas de fin

Zoo de Beauval :  
 Certains agents, inscrits à l'activité suite au sondage, se sont désistés au moment de l'inscription. Alors que nous avons 56 intentions d'inscriptions, nous n'avons que 42 inscrits pour le moment.  
 Nous gardons tout de même le bus de 59 personnes car il est plus intéressant financièrement.  
 Christine Bourget demande si elle peut prendre des extérieurs au tarif membre.  
 Vote :

Pour : 5  
Contre : 6  
Abstention : 4  
Il est donc décidé de ne pas prendre d'extérieurs au tarif membre.  
Coupes sportives :

Suite à des impossibilités de se rendre à la réunion de bureau du 28 avril 2011, celle-ci s'est faite par téléphone et par échanges de mail. Il a été décidé que suite aux problèmes concernant les coupes sportives de juin 2009 dans le Jura et aux incidents qui s'en sont suivis impliquant la retenue de la caution d'engagement de l'équipe de foot de l'ASMA 78, les membres du bureau ont été amenés à prendre la décision suivante pour l'engagement de l'équipe de foot pour les coupes sportives de 2011 : le bureau, soucieux de gérer au mieux les comptes et refusant de prendre le risque financier de perdre éventuellement le montant de la caution, comme précédemment, a décidé que le chèque de caution de 400 € devra être versé par les joueurs. Ce chèque ne sera bien sûr encaissé qu'en cas d'incidents.

Cette décision est soumise au vote :

Pour : 12

Contre : 3

Liste des équipes qui représenteront l'ASMA 78 :

Football, handball, pétanque et badminton. Il est précisé que cette année, il était obligatoire d'accueillir au moins une femme dans les équipes.

Randonnée en Vanoise :

Jean nous fait part d'une proposition de randonnée dans le parc naturel régional de la Vanoise. Il a préparé un devis sur une base de 20 personnes pour 4 jours et 3 nuits tout compris. Deux tarifs sont présentés et le CA retient celui où le transport n'est pas pris en charge par l'ASMA78.

Il faut compter 216 € par personne pour le transport, l'hébergement et les repas.

Pour : 13

Contre : 2

Il est donc décidé de proposer cette activité pour juillet 2012. Un sondage doit être fait en fin d'année et les inscriptions devront se faire dès janvier 2012.

Grandes eaux de Versailles :

Le samedi 3 septembre 2011. 30 places.

Faire diffusion immédiate et réponse avant le 20 juin 2011 car cette activité doit être payée avant le 3 août.

Nous interrogeons le conseil d'administration à 10h15 pour l'assemblée générale.

L'assemblée générale commence par un petit-déjeuner d'accueil. 12 personnes autres que les membres de l'assemblée précédente nous ont rejoints, soit 26 présents et 23 pouvoirs.

Joëlle Renoir fait un bilan des activités 2010. Une personne demande pourquoi nous ne faisons pas payer d'adhésion. Lucien Castello précise qu'à la création de l'ASMA en 1985, cela faisait partie des revendications des syndicats, et il avait été décidé à l'unanimité de ne pas en demander.

Une autre personne soulève le problème des TOS partis à la Région. Pour l'instant, comme nous fonctionnons avec les agents inscrits sur les listes électorales de 2007, et que nous touchons une subvention pour ces mêmes agents, le problème ne se pose pas. Cela sera revu lors des prochaines élections de l'ASMA qui auront lieu très certainement début 2012.

Le budget 2011 est présenté et commenté ; la présidente s'arrête sur la rubrique « fournitures et achats de petits matériels » et explique l'augmentation de 40 € à 700 € par le projet d'achat d'un ordinateur portable pour faciliter le travail lors des réunions. Finalement, Patricia Péron a pu acquiescer à 85 € en passant pas les restes du cœur.

Une personne demande pourquoi nous limitons les achats de tickets de cinéma alors qu'il y a une forte demande. Patricia lui répond que l'ASMA78 a choisi de privilégier les activités créant du lien social. Il est donc nécessaire de limiter les activités de billetterie.

Des personnes demandent si nous allons proposer un repas de fin d'année. Il leur est répondu que notre intention était d'en faire un début juillet, mais suite à un sondage, seules 20 personnes environ étaient intéressées.

Nous allons donc essayer de rechercher un restaurant qui ne soit pas trop cher pour proposer à nouveau cette activité. Deux personnes redemandent « la ferme du bout des prés », et une autre parle du restaurant « le chant des oiseaux » situé à Magny les Hameaux.

Un vote est proposé pour le changement de statut de l'association.

Principe : 5 pouvoirs maximum pour l'assemblée générale, changement de l'abréviation ADSMA78 pour ASMA78 et proposer le quorum à 10%.

L'assemblée est d'accord à l'unanimité.

Hélène PETIT, qui n'a pas pu être présente aujourd'hui, s'est proposée pour être commissaire au compte. La question est posée à l'assemblée pour connaître s'il y a d'autres volontaires. Une personne de l'ENSP, Sandra Huguet se propose. Nous aurons donc 2 commissaires aux comptes.

L'ASMA78 prendra en charge les frais de déplacement et fournitures de ces personnes si besoin est.

Le rapport financier et le rapport moral sont approuvés à l'unanimité.

Patricia Péron souhaite que des agents puissent participer au conseil d'administration afin d'apporter des idées nouvelles et surtout nous aider à préparer des activités. Il est décidé que 5 personnes pourraient être cooptées. En cas d'absence consécutive à deux conseils d'administration, la personne sera exclue.

Jean Leboeuf annonce qu'il a des contacts pour des spectacles au grand stade, foot ou rugby et grands spectacles, il en fera part aux membres du CA qui transmettront aux correspondants.

L'assemblée générale se termine par une collation et un apéritif sans alcool, préparés par Laurent Bourcier, Patricia Péron,... avec des jus de fruits des lycées agricoles dont celui de St Germain en Laye

Reprise du conseil d'administration après le déjeuner à 14 heures.

La ménagerie de verre :

Jean Leboeuf avait inscrit une personne au lieu de deux. A priori, la personne concernée n'y est pas allée et Jean voulait indemniser

l'ASMA78 des 7.5€.

Il n'est pas question qu'un membre du CA de l'ASMA78 soit pénalisé pour une erreur commise non volontairement dans l'exercice de ses fonctions.

(voir avec Jean, qui n'a pas pu rester cet après-midi)

Zoo de Beauval (2)

Suite à certains changements, 43 personnes sont inscrites et ont payé. S'il n'y a pas de nouveaux inscrits d'ici l'activité le 19 juin, nous paierons 43 entrées et 50 tickets repas.

Repas de fin d'année :

Joëlle va rechercher un restaurant, nous allons faire un sondage qui indiquera un prix et une date précise. Il sera indiqué que le paiement pourra être échelonné.

Noël enfants :

Cette année, un film au grand Rex avec goûter a été retenu : il s'agit du Chat Potté le dimanche 27 novembre à 11h15.

Voyage 2012 :

Deux destinations sont proposées :

Prague et Lisbonne.

Vote :

Prague : 6 pour

Lisbonne : 2 pour

Nous demandons à nos prestataires un départ vendredi matin et un retour dimanche soir tard.

Les dates retenues sont les 30 – 31 mars et 1er avril 2012

Hôtel en centre ville, tous les repas compris et transport en car de Rambouillet via Versailles à l'aéroport.

#### 4. Nouveau tarif de la billetterie.

Nous allons reprendre de la billetterie pour le haras des Bréviaires.

Universal circuit :

Nous pensons que le prix des billets était plus intéressant. Des agents se plaignent car ils paient le même tarif. Joëlle GUILLAUME précise que cela est intéressant quand on y va le week-end.

Il est décidé d'acheter des entrées pour la piscine de Saint Germain en Laye.(50 entrées)

#### 5. Calendrier des prochaines réunions.

Réunion de bureau : le 7 juin 2011 à l'ENSP.

Conseil d'administration : le 20 septembre 2011 à la DDT.

#### 6. Questions diverses.

Modifier les statuts lors des prochaines élections : les personnes élues qui ne font rien et qui ne viennent pas aux réunions seront exclues.

Lucien va procéder à la mise à jour du logiciel (coût : 298 €)

Joëlle RÉNOIR, Présidente clôture la séance à 15h45.

Si quelque chose vous semble avoir été omis dans le compte-rendu, veuillez faire parvenir vos remarques par E-mail au secrétaire Sylvie GUILLOCHER-MEREL.